



Édition du vendredi 26 avril 2024

Le journal du Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de l'Outaouais (SEECO)
Le Plus-Mot, le journal qui compte un à un les 31 jours ouvrables avant les vacances !

Négociation de la convention collective **ENCORE EN ATTENTE**

Le projet de règlement global constaté le 23 décembre entre le Comité de négo et le Comité patronal de négociation des collègues (CPNC) prévoit une injection de 120 ETC à l'échelle du réseau collégial pour répondre à différents besoins liés à la tâche enseignante, et ce, dès 2024-2025.

Selon ce projet de règlement, les travaux techniques en vue de la répartition de ces ressources entre les collèges devaient être terminés au plus tard le 31 mars 2024. Cette échéance paraissait opportune puisqu'elle permettait au CPNC d'informer les directions locales des allocations à intégrer pour l'année 2024-2025 dès la conception des projets de répartition, évitant ainsi aux établissements de devoir y apporter des ajustements ultérieurs. L'entente est là, mais le CPNC n'a pas fait son travail de transmettre ces informations.

Le Comité de négo a récemment transmis aux syndicats d'enseignant-e-s du réseau le tableau des ressources disponibles pour chaque collègue. L'Exécutif du SEECO et la partie syndicale enseignante du CRT veilleront à ce que les nouvelles allocations (stages en soins infirmiers, cours de 30 h dont éducation physique, coordinations de stage ou actualisations) soient prises en compte dans la conception du projet de répartition à venir, même si des rumeurs persistantes disent que la Fédé des cégeps a pour mot d'ordre de refuser de tenir compte des estimations tant que la convention n'est pas signée.

Le gouvernement de la CAQ nous fait rejouer dans le même GIF qu'en 2022, lors de la dernière négociation de la convention collective : on proclame d'abord la bonne nouvelle d'une entente dans les médias, puis on tarde à mettre en place ce qu'il faut pour finaliser le processus et signer.

Par ailleurs, la nouvelle convention collective n'est toujours pas signée, ce qui retarde l'application des nouvelles échelles salariales et de la rétroaction, dont le paiement pourrait concrètement aller jusqu'à 120 jours après la signature. La pénurie de personnel enseignant et les manques criants en

éducation nécessiteraient pourtant une bien plus grande diligence ! Le plus gros de la farce s'est joué à l'Assemblée nationale la semaine dernière, où les député-e-s ont voté à l'unanimité une motion incitant le gouvernement à verser le plus rapidement possible les augmentations salariales prévues à la convention collective 2023-2028. À l'unanimité. Même par les membres de la CAQ...

Il faut donc encore faire pression pour faire bouger les choses (on sait, ça vous étonne). Pour ces raisons, l'Exécutif et les membres du CRT ont ressorti des boules à mites leur magnifique t-shirt **Profs en négo**.

Vous êtes invité-e à faire de même tous les mercredis. Casquette, macaron, t-shirt du Front commun sont tout aussi pertinents. Faisons connaître notre insatisfaction !



NOS ARTICLES

Résumé d'AG du 24 avril 2024	p.2
Nouvelles syndicales et locales	p.3
FAQ en reprise – les cours d'été	p.4
Courrier des membres	p.5
Comité Développement durable	p.5
Syndicalisme international	p.6
Comité LGBTQ+	p.6
Dernier concours/Nouveau concours	p.7
Bon coup de membre du SEECO	p.8
En français svp !	p.8

Résumé de l'assemblée générale du mercredi 24 avril 2024

MOT DU PRÉSIDENT DU SEECO

Christian Bernier souhaite remercier les membres de Gabrielle-Roy qui se sont déplacé·e·s à la dernière AG à Félix-Leclerc cette année. Il rappelle l'AG du 8 mai (sur le projet d'allocation des ressources), l'AGA du 15 mai (bilans des comités et élections) et le party du 16 mai au Pub Chelsea. Il annonce que les membres du Comité exécutif actuel se porteront candidat·e·s aux mêmes postes pour l'an prochain. Enfin, il invite les membres à porter de nouveau leur t-shirt Profs en négo afin de faire pression pour l'obtention des informations sur les nouvelles ressources et pour la signature de la nouvelle convention collective dans les plus brefs délais.

ÉLECTION AU COMITÉ DES PRÉSIDENCES

Trois sièges étaient en élection au tout nouveau Comité des présidences. **Simon Boulianne, Jean-François Gaudreau et Catherine Lemieux Lefebvre** ont été élu·e·s pour un mandat d'un an.

POLITIQUE D'ÉCOLOGISATION DU CÉGEP

La nouvelle politique d'écologisation (anciennement politique de développement durable) est présentement en consultation auprès du personnel. Le SEECO en recommande l'adoption de la Politique avec les quelques commentaires et suggestions soulevés en assemblée.

ENTENDU EN AG

« On n'a pas peur d'Amazon ! »

Une VP prête à défendre notre adjointe contre les livreurs trop entreprenants

POLITIQUE VACS ET HP DU SEECO

Afin de se conformer à la loi qui exige la protection de notre employée, le SEECO a rédigé une politique de prévention de la violence et du harcèlement psychologique ou sexuel qui pourra également s'appliquer aux membres du SEECO lors d'activités syndicales. Un comité de protection des membres, composé de trois personnes élues lors de la prochaine AGA, fera office d'ombudsman. Un avis de motion est également annoncé afin de modifier les statuts et règlements pour inclure les nouveaux pouvoirs accordés à ce comité, qui pourra enquêter dans le contexte d'une plainte et réclamer des correctifs visant à mettre fin à certaines situations problématiques.

ENTENDU EN AG

**« On paiera 2 profs pour 4 h.
Mais ça pourrait être 4 profs pour 2 h...
Ou 8 profs pour 1 h... Ou 16 profs pour ½ heure... »**

Un membre qui a fait ses maths fortes

BOYCOTTAGE DES PORTES OUVERTES

Le SEECO est parvenu à une entente avec la Direction pour le paiement des journées portes ouvertes du Cégep. Cette entente a été présentée à l'Assemblée qui s'est prononcée en sa faveur. Il était prévu à l'ordre du jour de se prononcer sur le boycottage de la prochaine journée portes ouvertes si celle-ci n'était pas rémunérée, ce qui est devenu caduc.

ENTENDU EN AG

**« J'étais là pour soutenir mes collègues
en pancartes. »**

Un VP qui manifestait à la journée portes ouvertes

DERNIÈRE ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DE L'HIVER

Le mercredi 8 mai à 11 h 30 (G.-R - 2.911)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA) :

Le mercredi 15 mai à 9 h (G.-R - 2.911)

SOLIDARITÉ 101

**SOYEZ SOLIDAIRE DES TRAVAILLEUSES
ET DES TRAVAILLEURS EN**

NE FRANCHISSANT PAS LE PIQUET DE GRÈVE !

**Franchir un piquet de grève, c'est prendre
position en faveur de l'employeur.**

**SUPPORTEZ
LES GRÉVISTES!**



Solidaire
depuis 1921

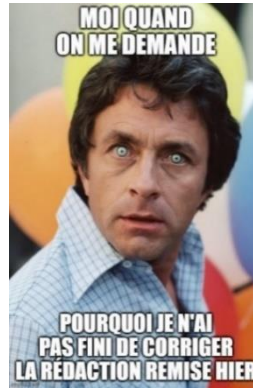
Solidarité envers les employé·e·s de la SAQ en négo !

NOUVELLES DU MONDE SYNDICAL

DATE LIMITE D'ABANDON REPOUSSÉE

La ministre de l'Enseignement supérieur, Pascale Déry, en a fait formellement l'[annonce en mars](#) : dès cet automne, la date limite d'abandon des cours sera repoussée à 60 % de la session. La Fédération des cégeps en avait fait une question de réussite étudiante. Pour nous, le changement est important : la date de calcul de la CI ne changera pas (elle est actuellement prévue à 20 % de la session), mais comme les étudiant·e·s ne seront plus bousculé·e·s pour abandonner leurs cours, les effectifs étudiants seront plus nombreux à être inclus dans le calcul de la CI. En somme, nous obtenons ce que nous demandions depuis longtemps : que les étudiant·e·s du début de la session soient reconnu·e·s dans notre tâche.

PARTY 5 À 7 DE FIN D'ANNÉE



Vous avez l'air de ça ces temps-ci ? C'est le temps de venir prendre un verre avec les collègues pour célébrer la fin de l'année! **Au Pub Chelsea, le 16 mai 2024.** Consommation, bouchées, quiz et prix seront offerts ! [Pour s'inscrire, cliquez ici \(avant le 8 mai\) !](#)

Si vous reconnaissez la [référence](#) de ce même, vous trahissez votre âge !

NOUVELLES LOCALES

ARTICLES SUR LA VÉTUSTÉ DES CÉGEPS

Le 22 mars dernier, un article du journal [Le Devoir](#) révélait le déficit d'entretien de 22 millions de dollars du Cégep de l'Outaouais, qui arrive en 11^e position dans la province pour la vétusté de ses bâtiments. Rien de très surprenant : le campus Gabrielle-Roy date des années 1970 et, comme plusieurs cégeps, aurait eu besoin de plus d'amour au fil des décennies. Les fenêtres sont minuscules (quand il y en a) et les préfabriquées ne répondent pas aux besoins, c'est admis. La semaine suivante, l'auteur de l'article « [Cégep Blues](#) » publié dans [La Presse](#), Mathieu Bélisle, a voulu « tâter le pouls des professeurs » sur la question : or, celui qui s'exprime sur notre cégep nous fait des révélations pour le moins étonnantes.

L'enseignant parle d'abord de l'air vicié des locaux de G.-R. Le Comité SST du Cégep s'est pourtant penché très sérieusement sur la question dans les dernières années : l'air répond aux normes, le nettoyage des conduits est effectué sur une base régulière et recommandée, l'Exécutif a fait plusieurs suivis à ce sujet. Cet enseignant affirme également que « le campus de Gatineau est beaucoup plus récent et donc beaucoup plus lumineux, moins sordide et plus propre. Comme par hasard, les étudiants y sont meilleurs. »

La communauté étudiante est-elle réellement plus forte au campus Félix-Leclerc ? Bien qu'on puisse s'entendre pour dire que c'est nettement plus agréable d'avoir accès à des locaux éclairés par une abondante fenestration, faire un lien avec la supposée supériorité académique des étudiant·e·s de F.-L. serait un peu démagogique. On serait d'avis que les forces varient grandement en fonction des programmes. Certaines

formations préuniversitaires font rapidement le plein d'inscriptions dès le premier ou le deuxième tour, ce qui n'est pas le cas de certaines techniques qui attirent des profils un peu plus faibles.

Quoi qu'il en soit, la Direction prend la question de l'entretien très au sérieux. Plusieurs rénovations ont déjà été annoncées et seront mises en œuvre dans les prochaines années, voire les prochains mois.

Moi qui essaie d'exceller dans ma carrière, de maintenir une vie sociale, de boire assez d'eau, de faire de l'exercice, de répondre aux textos, de rester sain d'esprit, de survivre et d'être heureux



FAQ (en reprise) LES COURS D'ÉTÉ

Voici en reprise (et mis à jour) un article paru dans un des numéros précédents du *Plus-Mot*. Pour d'autres FAQ, [cliquez ici](#).

Quelle est la priorité pour les cours d'été ?

À moins qu'il y ait un enseignant mis en disponibilité (MED) dans la discipline concernée, la priorité pour un cours d'été va au non-permanent ayant une priorité à l'enseignement régulier. Un enseignant peut faire valoir sa priorité d'emploi jusqu'à concurrence de 1 ETC (temps complet, 80 de CI).

Concrètement, il faut prendre la liste d'ancienneté et c'est la personne la plus ancienne qui n'a pas eu de contrat annuel qui a priorité (donc pas nécessairement le dernier enseignant sur la liste).

À ancienneté égale, celle ou celui qui a le plus d'expérience (enseignement, professionnelle et autres) a priorité. Finalement, si l'égalité persiste c'est celle ou celui ayant le plus de scolarité qui a priorité. Cependant, si plusieurs candidates ou candidats n'ont pas d'ancienneté ou ne figurent pas sur la liste officielle d'ancienneté publiée le 15 octobre de chaque année, la priorité va à celle ou celui dont la date officielle d'embauche est la plus ancienne et, à date égale, à celle ou celui dont la date de recommandation du comité de sélection est la plus ancienne et, à date égale, selon l'ordre déterminé par le comité de sélection.

Quand puis-je obtenir l'horaire des cours d'été ?

Les horaires des cours d'été seront disponibles seulement vers la fin de la session d'hiver. De façon générale, les cours d'été se déroulent le soir.

Comment puis-je postuler pour un cours d'été ?

Si vous êtes actuellement employé-e au Cégep de l'Outaouais, vous recevrez un courriel de votre coordination départementale le moment venu.

Quelle est la rémunération pour les cours d'été ?

Les cours d'été sont payés au taux horaire de chargé-e de cours. Il faut multiplier le nombre d'heures de cours par le taux horaire prévu à l'annexe VI tableau B de la convention collective (actuellement compris entre 81,93 \$ et 120,53 \$). Les nouveaux taux entreront en

vigueur à la signature de la nouvelle convention, ce qui vous sera alloué rétroactivement.

Est-ce que l'enseignement d'un cours d'été peut me permettre d'être annualisé ?

Sous certaines conditions, les cours d'été (et la suppléance) pourraient permettre à un-e enseignant-e ayant moins de 80 de CI d'être annualisé-e. Une portion du cours d'été serait alors payée en CI plutôt qu'au taux horaire de chargé-e de cours.

Est-ce que l'enseignement d'un cours d'été peut me permettre d'accumuler de l'ancienneté ?

Oui, l'ancienneté est accumulée selon la même équivalence qu'à la formation continue : 450 périodes = 1 année d'ancienneté. Par exemple, un cours de 60 heures vaut 0,1333 année d'ancienneté tandis qu'un cours de 75 heures vaut 0,1667 année d'ancienneté. Pour combiner l'ancienneté obtenue au régulier et aux cours d'été, il faut utiliser la formule $CI/80 + n/450$. Il est à noter qu'il n'est pas possible d'accumuler plus d'une année d'ancienneté par année d'engagement.



COURRIER DES MEMBRES

Bonjour SEECO,

Comment se fait-il que notre salaire n'ait pas été ajusté au 1^{er} avril, comme le prévoit la nouvelle convention collective ? Et quand recevrons-nous la rétroaction qui nous est due ?

Un membre qui arrive au bout de sa patience

Cher membre impatient (avec raison),

Malgré tous les efforts de notre comité de négociation, la nouvelle convention collective n'est toujours pas signée, ce qui retarde l'application des nouvelles échelles salariales et de la rétroaction, dont le paiement pourrait concrètement aller jusqu'à 120 jours après la signature. Nous invitons tous les membres à manifester leur insatisfaction en portant leur t-shirt **Profes en négo** tous les mercredis. Ce n'est pas fini tant que ce n'est pas fini !



L'Exécutif

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Coupe d'arbres à Gabrielle-Roy

Vous aurez peut-être remarqué, des arbres ont été coupés parce qu'il y aura cet été des travaux majeurs au débarcadère des autobus par la STO. Cet automne, un débarcadère dernier cri pourra accueillir plus de lignes d'autobus. Deux fois plus d'arbres seront replantés dans le nouvel aménagement. Toute la zone avant du campus sera refaite : une partie du stationnement à l'avant sera verdie et accueillera un abri à vélos couvert. De plus, deux accès cyclables et piétonniers seront ajoutés (il n'y en a pas actuellement, il faut passer à travers les stationnements). Malheureusement quelques arbres matures ont été sacrifiés, mais le bilan final devrait être positif.

Politique d'écologisation et plan d'action 2025-2030

Le Cégep a travaillé cette année sur une nouvelle politique d'écologisation (anciennement politique de développement durable). Cette politique a été soumise aux associations récemment et discutée en assemblée générale le 24 avril. Dans une prochaine étape, un plan d'action ambitieux pour 2025-2030 sera présenté à la communauté pour consultation.

Transports durables

Le plus grand secteur d'émissions de GES du Cégep est celui des transports. Pour cette raison, nous, du Comité de développement durables, travaillons à développer des incitatifs aux moyens de transport durable sur plusieurs plans :

- Transport actif avec une amélioration des installations de nos campus
 - Remplacement des supports à vélos désuets sur les trois campus (été 2024)
 - Abri à vélos couvert à Gabrielle-Roy et amélioration des accès cyclables et piétonniers à Gabrielle-Roy (été 2024); abri à vélos couvert à Félix-Leclerc (prévu été 2025)
- Transport en commun
 - Création d'un comité permanent STO – Cégep de l'Outaouais
 - Amélioration des lignes entre Aylmer, le quartier du plateau et le campus Gabrielle-Roy dès l'automne 2024
 - Volonté de baisser le prix de la CAM-PUCE
- Covoiturage
 - Nous travaillons fort pour trouver une solution pouvant faciliter le covoiturage. On est sur une piste. À suivre !

Matières résiduelles

Un de nos défis environnementaux est la gestion des matières résiduelles. Nous avons changé nos stations de tri à travers le Cégep il y a deux ans et le résultat est majoritairement positif : le tri est bien fait dans les stations qui sont dans les différentes aires communes (agoras, corridors, etc.). Par contre, dans les cafétérias, là où il y a le plus de matières, le tri est plutôt inexistant. C'est un défi de taille auquel le cégep veut s'attaquer. Si vous avez des idées, [écrivez-nous](#) !

SYNDICALISME INTERNATIONAL

LES SYNDICATS FRANÇAIS ET LES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024

DES ÉPREUVES PAS SEULEMENT POUR LES ATHLÈTES

À l'approche des JO de Paris qui se tiendront cet été, de nombreux pourparlers sont en cours, depuis plusieurs mois, entre différents paliers du gouvernement français et les grandes organisations syndicales du pays pour éviter que des conflits de travail impliquant des secteurs névralgiques viennent paralyser la grande fête du sport.

Devant les succès en demi-teinte de ces négociations, le Président Emmanuel Macron, avec toute la solennité qu'on lui connaît, appelait début avril à une grande trêve olympique en matière sociale; trêve immédiatement refusée notamment par l'un des plus importants syndicats français, la Confédération générale du travail (CGT).

Observant entre autres que les dépenses en salaires avaient été considérables dans le cercle très restreint d'une trentaine de hauts cadres du comité d'organisation des JO, qui se serait partagé depuis 2017 déjà près d'un milliard de dollars, [les dirigeants syndicaux ont appelé à de nouvelles mobilisations](#), incluant le recours à la grève.

Parallèlement et sans grande surprise, le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, [annonçait](#) au début d'année une prime pouvant aller jusqu'à 2850 dollars canadiens pour les policiers et gendarmes travaillant en Île-de-France. Or, cette reconnaissance implicite de la surcharge de travail que représentera l'évènement ne semble pas s'appliquer à l'ensemble de celles et ceux qui seront alors mis·e·s à contribution. En effet, à moins de cent jours de l'ouverture des JO, la situation est loin d'être résolue dans plusieurs autres secteurs d'activités jugés « moins essentiels ».

Si le baron Pierre de Coubertin croyait que tous les sports devaient être traités sur un pied d'égalité, force est de constater que sa maxime sera loin de résonner pour celles et

ceux qui auront la tâche de s'assurer que les athlètes puissent performer sereinement et qui connaîtront également une grande surcharge de travail.

C'est dans cette perspective que les syndicats français dénoncent haut et fort l'iniquité des compensations accordées qui, de plus, sont établies de manière différente en fonction des employeurs. [Ils reprochent](#) également à l'administration publique de vouloir reproduire le même scénario dénoncé dans l'attribution des primes COVID qui avaient agi comme un accélérateur des inégalités et créé des bouleversements sociaux importants qui se sont perpétués bien au-delà de la pandémie.

On le constate, les Jeux olympiques de Paris cristallisent les tensions entre le gouvernement et les syndicats. Si l'objectif commun est la réussite de l'évènement, les divergences sur les conditions de travail et les compensations inéquitables accordées à la pièce menacent maintenant d'en perturber la tenue. À qui la faute ?

Les Jeux olympiques n'auraient-ils pas, de manière différente, été l'occasion de promouvoir le dialogue social et d'améliorer les relations entre le gouvernement et sa main-d'œuvre ? Il est clair qu'un tel scénario n'aurait été possible qu'à condition de trouver des solutions justes et équitables pour toutes les personnes impliquées dans l'organisation de JO, plutôt que de reproduire le canevas traditionnel de notre système économique qui permet de façon incontournable aux plus fortuné·e·s de s'enrichir et au reste des travailleuses et des travailleurs de s'appauvrir en travaillant encore davantage.



Pierre-Luc Vallée
Enseignant en sciences politiques

COMITÉ LGBTQ+

C'est le 26 avril qu'aura lieu la Journée de visibilité lesbienne, sous la thématique « Habiter l'espace ». Plusieurs informations et ressources téléchargeables se trouvent à cette adresse : <https://www.visibilitelesbienne.ca/>. Le choix du 26 avril est lié à un évènement important de l'histoire des droits des femmes lesbiennes. C'est ce jour-là en 1993 que la Cour suprême des États-Unis a rendu sa décision dans l'affaire « Lambert V. Wicklund », qui a reconnu pour la première fois les droits parentaux des femmes lesbiennes dans le cadre d'une séparation. Le Réseau des lesbiennes du Québec organisera un évènement (mais plutôt le 27 avril) au [Bain Mathieu](#) à Montréal. La cérémonie débutera à 14 h. Pour plus de détails sur cet évènement, veuillez [cliquer ici](#).

RÉPONSES DU DERNIER CONCOURS

Pour notre concours de mars, la peinture d'Auguste Toulmouche vous a inspiré des mêmes... Et comme la consigne stipulait que le même devait commencer par « Moi, quand... », la répétition (appelée anaphore dans un poème) a permis de créer un poème (ou un... po-mème ?)

Voici cette création collective à partir de réponses choisies par l'équipe éditoriale.



Moi, quand j'ai de la correction

Moi, quand quelqu'un fait une erreur que je viens tout juste d'apprendre à ne pas faire

Moi, quand un-e étudiant-e me demande quel livre il faut acheter le jour du test de lecture

Moi, quand un-e étudiant-e me demande où acheter le livre le jour du test de lecture

Moi, quand mon étudiant me donne beaucoup trop de détails sur sa diarrhée pour justifier son absence

Moi, quand une étudiante souhaite des explications sur un cours manqué pour aller au SPA Nordik

Moi, quand un étudiant souhaite une reprise d'examen manqué pour aller à Cuba

Moi, quand j'attends la rétro pour prendre des vacances

Moi, quand j'écoute les annonces de la Direction

Moi, quand la Direction me propose un report de disponibilité

Moi, quand on me parle des agrandissements promis

Moi, quand je réalise que je ne serai jamais parfait comme Patrick Fillion

Les gagnants : **Jean-François Gaudreau** (français) et **Cédric Lemaître Mongeau** (administration) ont chacun reçu une carte-cadeau de 25 \$ de la brasserie [Chelsea & C°](#) pour leur participation ! Santé !

NOUVEAU CONCOURS DU PLUS-MOT

CONCOURS RÉSERVÉ AUX MEMBRES DU SEECO

Pour notre concours d'avril, nous vous demandons un ou plusieurs titres de chanson qui donneront le ton pour finir la session ! L'équipe éditoriale du *Plus-Mot* a choisi « I Will Survive » !

À gagner : L'un des deux CD *Vivre Sur Terre* du groupe Vol 432 dont fait partie **Louis Raymond** (sociologie) que l'on tient à féliciter. Une carte-cadeau de 10 \$ du Moca Loca sera remise avec chaque CD. Pour participer au tirage, il faut nous envoyer votre réponse **avant le lundi 6 mai 2024 à 15 h** [en cliquant ici](#).

Nous avons bien hâte de vous lire !

Et pour l'achat du CD *Vivre Sur Terre* de vol 432, nous vous invitons à communiquer avec Louis Raymond !



PENDANT CE TEMPS AU SEECO

BON COUP DE MEMBRE DU SEECO

Le *Plus-Mot* aimerait féliciter **Josée Godin Lagacé** et ses étudiant·e·s en Techniques juridiques ! L'équipe a été couronnée, pour une deuxième année consécutive, grande gagnante collégiale au concours de plaidoirie CSQ-Juripop qui a eu lieu à la Cour d'appel du Québec au début du mois !

MANDAT DU *PLUS-MOT*

Le *Plus-Mot* est écrit par des profs bénévoles pour les membres du SEECO. Le mandat officiel est de « publier des articles portant sur des sujets d'intérêt syndical, social ou autres nous intéressant en tant qu'enseignant·e·s ou qui s'intéressent à l'enseignement. » (AG du 26 octobre 2016).

PROCHAIN *PLUS-MOT*

Le *Plus-Mot* a besoin de vous ! Soumettez idées, articles ou mêmes en tout temps pour la prochaine édition à seeco@cegepoutaouais.qc.ca. **Date de tombée** : le **jeudi 2 mai**. Le respect de cette date de tombée est précieux pour l'équipe éditoriale ! Veuillez noter que l'équipe se réserve le droit de corriger et de reformater les articles avant publication.

L'ÉQUIPE DU *PLUS-MOT*

Équipe éditoriale : Lyne Beaumier, Frédéric Ouellet, Mélanie Rousseau, Pierre-Luc Vallée. **Correction et autres tâches pas si connexes** : Christian Bernier, Simon Lespérance et Chrystel « éblouissante comme une éclipse » Lasson.

EN FRANÇAIS, SVP !

Lors d'une de mes rares incursions en territoire Sachi's, j'ai été surpris d'être plongé dans un scénario digne du Québec des années '60. On était pourtant en avril 2024.

J'entre et me mets en ligne, déjà longue malgré l'heure hâtive. J'entends et vois deux hommes parler de jus biologiques avec des étudiant·e·s tout en offrant des gratuités. Ils faisaient la promotion de produits de leur compagnie que Sachi's a bien voulu proposer à ses client·e·s. Rien ne cloche jusqu'ici. Au contraire, la scène aurait pu avoir quelque chose de réjouissant si ce n'avait été que le tout se déroulait en anglais... Mon tour est venu de me faire offrir un beau jus biologique ruisselant en fontaine dans la langue d'un Shakespeare unilingue. Quand je leur ai demandé de me parler français, l'un d'eux m'a baragouiné des sons qui m'ont vaguement fait comprendre qu'il m'offrait du jus. Bravo pour l'effort, mais il était trop tard. L'approche initiale aurait dû se faire en français.

Après avoir décliné l'offre et obtenu mon dîner, je m'attendais à devoir passer à la caisse. On m'a plutôt fait passer au *cash*. J'ai eu beau soulever le problème à la patronne, lui expliquer l'importance du principe, le fait français du Cégep de l'Outaouais, tout ce qu'on a trouvé à me dire, c'est qu'il n'y avait pas de problème là puisqu'un des représentants était capable de dire le mot jus en français (je caricature un peu). Dans sa grande compréhension des enjeux linguistiques, la patronne m'a offert un jus gratuit.

Qu'on se comprenne bien : Sachi's est apprécié de la communauté, la bouffe y est bonne et le service est efficace et convivial. Le personnel a rapidement été adopté comme membre de la famille. Le SEECO l'a même pris comme fournisseur officiel pendant la grève et tout le monde y a trouvé son compte. Le problème n'est pas là. Peut-être y a-t-il seulement une petite prise de conscience à faire.

Comme la défense et la valorisation du français sont l'affaire de toutes et de tous, j'ai signalé la situation dans le cadre de la nouvelle [politique institutionnelle relative à l'emploi et à la qualité de la langue française](#). On verra ce que cette démarche apportera. Sachez toutefois que le formulaire à remplir n'est pas aussi simple à trouver que le texte de la politique. Il faut faire des recherches dans le fameux moteur de recherche du site internet du Cégep... [Pour gagner du temps, vous pouvez cliquer ici](#).

Christian Bernier

Président du SEECO et enseignant au Département de français

P.S. Je n'ai rien contre l'illustre Shakespeare, mais quand il veut me vendre du jus au Cégep, je m'attends à un effort minimal de sa part pour au moins pasticher Molière.